

**EXTRAIT DU REGISTRE
ES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 31 Janvier 2023
19 heures 00**



GF/EB

N° 002954

Direction des affaires
culturelles - Service
patrimoine et musée –
Demande de
subventions auprès
de la Région Sud
PACA et de la DRAC
pour la conservation-
restauration du
tableau de Jean Daret
de la basilique Sainte-
Anne

Affiché le :

Le Mardi 31 Janvier 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 25 janvier 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS : M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS : Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 29

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la basilique Sainte-Anne constitue le premier centre d'intérêt patrimonial et touristique de la ville. À ce titre, la ville a souhaité engager des travaux de restauration d'une partie du mobilier conservé dans ce lieu.

Madame le Maire rappelle également que le premier chantier qui a porté sur les 9 tableaux du chœur a été achevé en 2022 et que l'inventaire du patrimoine mobilier est en cours de finalisation.

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'une exposition monographique sur le peintre Jean Daret (1614-1668) se tiendra au Musée Granet à Aix-en-Provence à l'été 2024. La ville d'Apt a été sollicitée pour le prêt du tableau intitulé « La sainte Famille et sainte Anne et le jeune saint Jean-Baptiste (ou sainte Élisabeth) », peint par Jean Daret en 1668. Afin de poursuivre son plan de restauration du mobilier de la basilique et de pouvoir valoriser ce tableau méconnu conservé sur Apt, la ville souhaite engager sa restauration.

Madame le Maire souligne que les travaux de conservation-restauration sur ce tableau sont divisés en trois lots. Le premier lot concerne la ~~dépose, le traitement, le transport de~~

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230203-002924-DE
Date de réception préfecture : 07/02/2023

la toile et du châssis au CICRP, le transport du cadre en atelier et la restauration du cadre. Le deuxième consiste en une étude préalable de la toile et du châssis avant restauration et le troisième en la restauration du châssis et de la toile. Après réception des devis, le premier lot sera confié à l'entreprise Tournillon et le deuxième à l'atelier Matsunaga. Les travaux de conservation-restauration sur le châssis et la toile se dérouleront au CICRP (Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine) à Marseille.

Madame le Maire précise que le coût des opérations de dépose, traitement, transport de la toile et du châssis au CICRP, transport du cadre en atelier et restauration du cadre est de 17852 € HT (soit 21422,40 € TTC). Le montant de l'étude préalable de la toile et du châssis avant restauration est de 9515 € HT (soit 11 418 € TTC). Le coût total des deux premiers lots est de 27367 € HT (soit 32840,40 € TTC).

Madame le Maire annonce enfin que le tableau de Jean Daret est inscrit depuis le 24 octobre 2019 au titre des Monuments Historiques et est en instance de classement. À ce titre, Madame le Maire propose au conseil municipal de solliciter auprès de la Région Sud PACA, pour l'année 2023, une subvention d'un montant égal à 40% du montant hors taxe des travaux prévus, soit 10946 € et auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conservation régionale des Monuments Historiques, pour l'année 2023, une subvention d'un montant égal à 40% du montant hors taxe des travaux prévus, soit 10946 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

CONSIDERE qu'il est nécessaire de poursuivre les efforts engagés en matière de conservation et de restauration de l'ancienne cathédrale Sainte-Anne, premier centre d'intérêt patrimonial et touristique de la ville.

CONFIRME, la décision de procéder aux opérations de conservation-restauration du tableau de Jean Daret qui participera au rayonnement de la ville d'Apt lors de son exposition à Aix-en-Provence.

DIT, que la dépense est financée par les crédits inscrits à l'article 2161, de l'opération 324 (entretien du patrimoine culturel), de l'exercice budgétaire 2023.

AUTORISE, Mme le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches pour solliciter deux subventions d'un montant chacune de 10946 € pour la conservation-restauration du tableau auprès de la Région Sud PACA et de la DRAC.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette demande.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Yannick BONNET



LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20230203-002924-DE
Date de réception préfecture : 07/02/2023